



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 2 mai 2023 — N° 39

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner la carrière de la skieuse Marie-Michèle Gagnon.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Congrès national des Italo-Canadiens et le 30^e anniversaire de l'ItalfestMtl.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de féliciter M. Matthew K. Bergeron pour son repêchage par la Ligue nationale de football.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de féliciter les participants, les organisateurs et les bénévoles des Jeux de Montréal.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe du Sauro M13 BB de Lac-Mégantic, gagnante des Championnats provinciaux de hockey.

2 mai 2023

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le lancement du guide pédagogique *Étudier les génocides*.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Luc Vigneault, auteur, conférencier et formateur en santé mentale.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de féliciter Mme Caroline Tardif, propriétaire de la Fromagerie Ruban bleu inc., finaliste des Lauriers de la gastronomie québécoise.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la santé mentale.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Martin Fortier, auteur et agriculteur.

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Eudes Gilbert pour son engagement bénévole.

2 mai 2023

À 13 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 06.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 mars 2023 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant l'amélioration des services et des ressources offerts aux personnes atteintes du syndrome Gilles de la Tourette.

(Dépôt n° 551-20230502)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

2 mai 2023

Motions sans préavis

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le test d'évaluation du français destiné aux candidats à l'immigration au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant les critères de sélection relatifs à la langue en matière d'immigration temporaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 50 ans du complexe hydroélectrique de la Baie-James;

QU'elle rappelle que la construction de ces ouvrages a été rendue possible grâce au savoir-faire et la compétence du génie québécois;

QU'elle souligne que l'hydroélectricité verte et renouvelable du Québec constitue le fer de lance de la lutte aux changements climatiques;

QU'elle rappelle que comme il y a 50 ans, le Québec aura besoin de nouveaux approvisionnements énergétiques pour nous assurer d'atteindre la carboneutralité;

QU'elle souligne que pour y arriver, nous pourrions avoir besoin de nouvelles capacités de production hydroélectrique développée en partenariat avec les communautés autochtones et les communautés locales;

2 mai 2023

QU'enfin, elle réitère l'importance de mettre à jour l'évaluation du potentiel hydroélectrique du Québec, comme le fait actuellement Hydro-Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'estimation des coûts du projet de tunnel entre Québec et Lévis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Lefebvre, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Bonaventure soit nommée membre permanente de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Côte-du-Sud;

QUE le député de Côte-du-Sud soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement de la députée de Bonaventure.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Développement économique régional » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;

2 mai 2023

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Lutte contre l'intimidation » du portefeuille « Famille »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Famille » du portefeuille « Famille »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Caisse de dépôt et de placement du Québec » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Loto-Québec » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Institut de la statistique » du portefeuille « Finances »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Société de l'assurance-automobile du Québec » du portefeuille « Transports et Mobilité durable »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Affaires autochtones » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire » du portefeuille « Éducation »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Ressources naturelles » du portefeuille « Ressources naturelles et Forêts ».

2 mai 2023

À 15 h 05, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 mai 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY